

## ▼ FONDS ET TRACKERS

### La quête du haut rendement obligataire

Deux nouveaux fonds, gérés par Edmond de Rothschild Investment Managers, misent sur des obligations offrant des rendements parmi les plus élevés.

PROPOSÉ par l'Union Financière de France et géré par Edmond de Rothschild Investment Managers, UFF Context High Yield Long Terme est un fonds d'investissement qui vise à tirer parti des opportunités actuellement offertes par certains titres obligataires émis en euro.

Plus spécifiquement, il s'agit de la dette émise par des entreprises et par des sociétés financières. Les titres en question sont cotés sur le segment de marché du haut rendement. Prisé des investisseurs, celui-ci, couramment désigné par le terme « high yield », délivre en ce moment des rendements annuels compris entre 6 % et 6,5 %.

« En contrepartie d'une prise de risque supplémentaire, la dette subordonnée bancaire et les obligations spéculatives "high yield" affichent en effet à l'heure actuelle des niveaux de rendement parmi les plus élevés par comparaison avec les autres segments du marché obligataire », explique l'équipe de l'UFF.

Elle estime également que grâce au redémarrage de la croissance économique mondiale, les entreprises sont à la fois en demande de financement et dans une situation où elles peuvent améliorer leurs résultats et par conséquent leur capacité à rembourser leurs dettes.

**Avec les nouveaux éléments réglementaires, les porteurs de dette bénéficient de l'assainissement de l'ensemble des titres de la catégorie.**

La majorité des sociétés émettrices d'obligations à haut rendement présentent en effet des bilans assainis et leurs taux de défaut, c'est-à-dire la part des entreprises qui ne sont pas capables de faire face à leurs engagements financiers, sont en ce moment à des niveaux particulièrement bas.

#### ■ FACTEURS POSITIFS

Par ailleurs, l'UFF rappelle que, avec la mise en place programmée de nouvelles réglementations des banques et des compagnies d'assurances d'ici à 2013, les titres de dette subordonnée financière, dont le rendement moyen est plus proche de 7 %, lui apparaissent particulièrement attrayants.

En effet, ces nouveaux éléments réglementaires constituent autant de facteurs positifs pour les porteurs de dette qui bénéficient ainsi de l'assainissement de l'ensemble des titres de la catégorie.

La gestion du fonds a été confiée à Edmond de Rothschild Investment Managers, qui vient par ailleurs de lancer Saint-Honoré Signatures Financières, un fonds qui investit quant à lui exclusivement sur les obligations émises par des groupes bancaires et d'assurances.

THIERRY BISAGA

## ▼ L'ACTUALITÉ DE VOTRE ARGENT

### Assurance-vie : un nouvel outil pour l'achat et la vente de fonds

Le logiciel mis au point par l'Union Financière George V n'est fiable qu'à 85 %. Il ne se substitue donc pas à l'expertise d'un conseiller.

PAR CHARLES FAUGERON

Les convictions du conseiller ne suffisent désormais plus », assène Yves Martin, directeur général de l'Union Financière George V, qui lance un nouvel outil capable de détecter les tendances baissières ou haussières des unités de compte (UC) présents dans les contrats d'assurance-vie. Cet outil, appelé « My Stop », n'est disponible à ce jour que pour les conseillers en gestion de patrimoine indépendants (CGPI) qui distribuent les contrats d'assurance vie et les produits financiers de l'Union Financière George V.

« Il faut dire qu'investir sur des UC reste un exercice périlleux », rappelle Thierry Scheur, consultant et fondateur de Cap Ouest. Face au risque, l'aversion des investisseurs est totale juge-t-il, « d'autant que dans le cas d'un CGPI, les fonds placés ne sont pas des actifs comme les autres,

#### My Stop : un nouvel outil dans l'aide à la décision pour l'achat ou la vente d'OPCVM



mais c'est bien du patrimoine des clients dont il s'agit. »

Ce nouvel outil devrait donc être le bienvenu en ce qu'il améliore la fiabilité des arbitrages du conseiller en gestion de patrimoine. Rassurés par cet indicateur, ce dernier aurait, selon l'Union Financière George V, plus d'aplomb au moment de recommander la vente ou l'achat de titres. En effet, « My Stop » détermine des seuils d'alerte au-delà desquels le conseiller appelle à vendre ou à acheter (voir illustration). Comment ?

#### ■ UNE ALTERNATIVE

Yves Martin se refuse à « soulever le capot » et décrie l'algorithme qui mène à ce résultat. Il affirme cependant que celui-ci est fiable à 85 %, malgré donc quelques

ratés. Visuellement, l'interface affiche la liste des fonds avec leur performance et donc la tendance, haussière ou baissière, sur la période choisie (la dernière semaine, le dernier mois).

« Ensuite, c'est comme un GPS, souligne un utilisateur, on peut choisir de suivre ses indications ou pas. » « Les utilisateurs louent tant son ergonomie que ses fonctionnalités », ajoute Yves Martin. Il reconnaît toutefois que l'outil s'avère inutile sur un fonds flexible bien géré.

« My Stop » s'impose donc comme une alternative aux traditionnelles options de gestion programmée (« stop loss » « stop & go »). Si l'outil convainc, la compagnie ne s'interdit pas, à terme, de le vendre sous licence, afin que tout un chacun puisse maîtriser ses placements.

## ▼ LA QUESTION PRATIQUE

### Retraite : votre régime complémentaire fait-il partie des plus rentables ?

DANS L'ACCORD DU 18 MARS 2011, les partenaires sociaux ont décidé d'aligner les rentabilités de l'Arcco et de l'Agirc, puis de les maintenir à un même niveau jusqu'en 2015. Celles-ci passent ainsi respectivement de 6,60 % (Arcco) et 6,71 % (Agirc)

à 6,59 % pour un départ à taux plein. Cela signifie que 100 euros de cotisations génèrent une rente annuelle brute de 6,59 euros. C'est plutôt bien à quelques mois de la retraite, c'est moins bien à 20 ans ... Mais qu'en est-il des autres caisses ? En 2013, un régime complémentaire commun aux artisans et aux commerçants (RSI) devrait voir le jour. En attendant, les deux régimes actuels affichent une rentabilité, pour un départ à taux plein, de 6,60 % pour les artisans et de 7,20 % pour les commerçants.

Certains professionnels libéraux sont également plutôt bien lotis. Par exemple, la Cavec (experts-comptables), offre une rentabilité de 9,91 %. Mais attention, dans ce régime, le taux plein est à 65 ans, comme pour la plupart des professionnels libéraux. Pour un expert-comptable partant à 60 ans, la rentabilité du régime tombe à 7,43 %.

La Cipav (consultants et informaticiens indépendants, archi-

tectes), elle, a une rentabilité de 9,18 % ! En privilégiant la notion de conseil dans le descriptif de l'activité, on a de bonnes chances d'y être affilié. Revers de la médaille, les cotisations maximales restent faibles.

Et que dire de la CAVP, qui a scindé sa cotisation du régime complémentaire entre une part en répartition (rentabilité de 5,09 %) et une part en capitalisation ? Peut-être un moyen de dire stop à la baisse de rentabilité des régimes par répartition ? Les complémentaires des salariés ne sont donc pas les plus rentables. Malgré tout, les cotisations étant plus élevées, un salarié aura souvent un meilleur taux de remplacement qu'un non-salarié.

## ▼ LE TWEET DU TRADER

« L'accord entre Paris et Berlin devrait permettre le second sauvetage de la Grèce à condition que les Grecs en acceptent les contreparties... »



**ROLAND FERNET,**  
DIRECTEUR GÉNÉRAL  
KBL RICHELIEU GESTION

## COTATIONS HEBDOMADAIRES OPCVM

### Alternative Leaders France

Désignation	Code ISIN	Vocation	Valeur liquidative au 30/04/2011	Performance en avril 2011	Performance depuis le 01/01/2011
Alf Alpha « réplique »	FR0010096552	Fonds de gestion Alternative	893.42 €	+ 0,551 %	+ 1.735 %

Vous cherchez des solutions pour communiquer sur les performances de vos fonds ?

Contactez Fabrice Bruot : 01 40 13 13 22 - fbruot@latribune.fr

**MARC DARNIAULT**  
ASSOCIÉ CHEZ OPTIMARETRAITE

